

Tayeb Louh : «La justice ne peut pas gérer d'autres secteurs»

Abolir la mentalité des remises en cause des verdicts



Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4082 - Ven. 27 - Sam. 28 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Décès



Belaib inhumé aujourd'hui à Chéraga

Page 24

Les mises en garde de Ould Abbas



«Je n'accepte aucune atteinte au FLN»

Page 3

Mossoul, en attendant mars

Par Mohamed Habili

Les forces irakiennes n'ont pas plus tôt repris le contrôle de la partie Est de la Mossoul que l'ordre leur est donné de passer sur l'autre rive du Tigre, où Daech s'est tout entier retranché, d'autant plus décidé de se défendre jusqu'au dernier homme qu'il n'a guère le choix, étant encerclé de toutes parts. Il a fallu 100 jours pour faire place nette de lui à l'est de Mossoul. Combien cela prendrait-il d'en finir une bonne fois pour toutes avec lui ? Plus ou moins de 100 jours ? A s'en tenir à la projection courte du commandant en chef, Haider Al Abadi, suivant laquelle le mois de mars ne se serait pas écoulé que la ville serait entièrement libérée, ce qu'il reste à faire ne devrait pas prendre plus de temps que ce qui a déjà été accompli. On ne sait si la nouvelle administration américaine reprend ou non à son compte l'estimation de celle qui l'a précédée, qui pour sa part a toujours eu tendance à voir bien plus long en termes de temps que Baghdad. A la même occasion où le Premier ministre irakien a donné l'ordre à ses forces de traverser le Tigre, il a fait mention d'un entretien téléphonique avec le nouveau locataire de la Maison-Blanche, dans lequel celui-ci l'avait assuré non seulement de la poursuite du soutien opérationnel américain mais de son renforcement. On ne peut s'attendre à autre chose d'un président américain qui le jour même de son intronisation s'est juré de liquider Daech de la surface de la terre.

Suite en page 3

Boudiaf : «La facture d'importation en recul»

La production nationale de médicaments dépasse les 60%



Ph/E. Soraya/L.A.

La facture d'importation de médicaments a reculé de près de 4%, à en croire le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, grâce à une production nationale qui couvre les besoins de la population à hauteur de 61%. Ce qui a entraîné, explique-t-il, une baisse significative des prix des médicaments. Lire page 2

Logements de fonction indûment occupés à Tizi Ouzou

La direction de l'Education peine à assainir le dossier

Page 4



Symbiose

Alger accueille «La nuit des idées»

Page 13

Boudiaf : «La facture d'importation en recul»

La production nationale de médicaments dépasse les 60%

■ La facture d'importation de médicaments a reculé de près de 4%, à en croire le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, grâce à une production nationale qui couvre les besoins de la population à hauteur de 61%. Ce qui a entraîné, explique-t-il, une baisse significative des prix des médicaments.

De notre envoyée spéciale à Mascara, Louiza Ait Ramdane

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara, le ministre de la Santé a refoulé toute pénurie de médicaments, soulignant que la production nationale de médicaments a connu une nette amélioration, passant de 40% à 61%. C'est pour la première fois, depuis l'indépendance, explique Boudiaf, qu'un cahier des charges a été élaboré pour déterminer la nomenclature de médicaments en Algérie. Concernant le dernier bilan rendu public par l'ONS, affirmant que la facture d'importation de médicaments a connu une hausse, le ministre de la Santé explique cette contradiction par le fait que l'ONS inclut les médicaments à usage vétérinaire. Grâce à une production nationale en médicaments qui arrive à satisfaire les besoins de la population, soutient Boudiaf, les prix de médicaments ont connu une baisse importante. «Grâce aux produits fabriqués en Algérie, le prix des médicaments a chuté», indique-t-il, soulignant que «des médicaments proposés auparavant à des prix exorbitants sont actuellement sur le

marché à des prix à la portée de toutes les bourses». Cet état de fait est dû, explique encore le ministre, aux mesures prises par son département pour réviser les prix des médicaments. Interpellé sur la pénurie de médicaments dans certaines wilayas, le ministre de la Santé explique que cette rareté n'incombe pas au ministère. «Si les responsables d'un hôpital n'évaluent pas leurs besoins en médicaments quotidiennement, est-ce de la faute du ministère ?», s'interroge Boudiaf. Concernant les équipements hospitaliers «Taiwan» achetés sur le marché d'une manière anarchique, le ministre de la Santé fera savoir que cette politique est appelée à disparaître, et ce, avec un nouveau cahier des charges qui régleme cette opération. «Fini l'achat au hasard du matériel et équipements hospitalier qui tombent souvent en panne», précise Boudiaf, soulignant que le nouveau cahier des charges exige aux fournisseurs une durée de trois ans de garantie, et dix ans pour la maintenance de ce matériel. Lors de sa visite dans la wilaya de Mascara, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, s'est rendu à l'hôpital de la localité de Ghriiss, qui a connu des



PH: Soraya J. A.

inondations. Compte tenu des quantités d'eau accumulées suite aux pluies torrentielles, les malades ont été évacués dans des embarcations par les éléments de la Protection civile. Sur place, le ministre a exprimé sa satisfaction des travaux de rénovation de cet hôpital et instruit les responsables de son secteur

dans cette wilaya de prendre des mesures afin d'éviter à l'avenir ce genre d'incidents. Aussi, le ministre a visité l'EPH 240 lits de la localité Sig qui a bénéficié d'un bloc opératoire, de six salles en attente d'équipements et l'extension d'un service d'hémodialyse. Boudiaf a inspecté également le projet de réalisa-

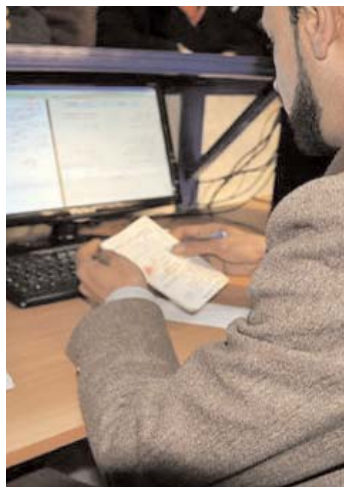
tion d'un établissement spécialisé en orthopédie de 120 lits dont le taux d'achèvement a atteint les 70%. Sur place, le ministre a instruit les responsables de livrer cette structure avant septembre prochain.

L. A. R.

Noureddine Bedoui met le cap sur l'administration électronique

Les documents d'état civil prochainement délivrés par Internet

La publication de la loi sur la signature électronique permettra, entre autres, aux citoyens de se faire délivrer leurs documents d'état civil par le net. «Le passage à l'administration électronique est une nécessité incontournable pour l'amélioration du service public et le citoyen pourra se faire délivrer ses documents d'état civil par Internet après la publication de la loi sur la signature électronique», a affirmé, jeudi, Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales à l'APN. Il a rappelé que son département avait mis en place plusieurs supports pour le développement de l'administration électronique, à l'instar du registre de l'état civil informatisé, qui permet la délivrance des extraits d'acte de naissance, de décès et de mariage auprès de n'importe quelle commune. Après avoir révélé que ce registre était relié à d'autres secteurs, M. Bedoui a encore fait savoir que le ministère a mis à la disposition des demandeurs de passeport et de carte d'identité nationale biométriques un site électronique permettant d'introduire les informations relatives à ces deux pièces et où sont fixés la date et lieu d'inscription. Le citoyen n'aura à se déplacer à la structure concernée que pour la récupération de son document, a-t-il dit. Une nouvelle application installée sur le site du ministère de l'Intérieur permet aux citoyens de s'enquérir des démarches à entreprendre pour la forma-



tion de ces dossiers et les doter des coordonnées relatives des différentes structures, a ajouté le ministre, précisant que toutes ces mesures tendaient à permettre aux citoyens de se faire délivrer leurs documents sans peine et rapidement, faisant valoir que la ressource humaine nécessaire a été mobilisée pour la mise en œuvre du processus de réforme et de modernisation de l'administration. Il a salué les recrutements opérés au niveau

local, signalant que d'autres opérations d'envergure nationale ont eu lieu dont la dernière remonte à 2014 et qui a pourvu 13 000 postes à travers toutes les municipalités du pays. Des instructions ont été données aux communes à l'effet de redéployer les effectifs en fonction des besoins des services et conformément aux dispositions adoptées par le gouvernement pour la rationalisation des dépenses publiques et le renforcement des équilibres. Avec l'informatisation de l'état civil, certaines communes se sont retrouvées avec des effectifs pléthoriques qui ont été redéployés dans d'autres services, a soutenu le ministre. M. Bedoui a d'autre part mis en avant l'importance de la formation qui s'imposera à l'avenir en tant qu'élément fondamental pour la promotion. L'introduction des technologies et outils électroniques dans la gestion de l'administration est un impératif dans le contexte des défis et de concurrence découlant de la mondialisation, a-t-il conclu.

«La candidature est garantie pour tous les partis et citoyens»

A quelques mois des élections législatives et locales, qui doivent avoir lieu au courant cette année, le ministre de l'Intérieur a affirmé que le droit de candidature était garanti pour tous les citoyens

et tous les partis politiques. Noureddine Bedoui a indiqué que le «gouvernement préparait les élections prochaines en se référant aux valeurs constitutionnelles, aux lois et à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE)», soulignant que «le droit de candidature aux échéances électorales de 2017 était garanti pour tous les citoyens et tous les partis politiques». Il a précisé que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales «préparait ces élections en coordination avec les différents secteurs et autres services sous le contrôle de la HIISE qui a tenu sa première réunion dimanche dernier». Il a affirmé, à ce propos, que «le gouvernement est à un stade avancé en termes de ressources humaines et matérielles pour assurer le succès de cette échéance électorale». Il a en outre indiqué que tous les décrets et textes d'application relatifs aux élections «sont prêts» pour la tenue de cette échéance conformément aux lois. M. Bedoui a estimé que «le succès des prochaines élections dépend de la participation de tous les acteurs de la société algérienne», appelant les citoyens à «adhérer à cette démarche en exprimant leurs voix et leur détermination à aller de l'avant». Il a souligné la nécessité de «la sensibilisation sur l'importance des échéances électorales de 2017 afin d'en faire une véritable fête nationale».

Meriem Benchaoua

Les mises en garde de Ould Abbas

«Je n'accepte aucune atteinte au FLN»

■ L'installation de la commission de la wilaya d'Alger pour la préparation des législatives, jeudi, a été l'occasion pour le secrétaire général du FLN d'adresser des messages à son rival, à savoir le SG du RND, sans le citer directement. «Je n'accepte aucune atteinte aux militants du parti, même celle émanant de ceux qui occupent des postes supérieurs de l'Etat», a-t-il dit avant d'avertir que son parti sera offensif.

Par Nacera Chenafi

L'installation des commissions de candidatures au niveau des différentes wilayas s'est poursuivie jeudi dernier par la mise en place de celle de la capitale par le secrétaire général du FLN, Djamed Ould Abbas. L'enjeu est de taille pour la liste électorale d'Alger car elle porte sur 37 sièges alors que le vieux parti n'a pu remporter que 10 lors des législatives du 10 mai 2012.

A cette occasion, Ould Abbas a adressé un avertissement à tous ceux qui s'attaquent au FLN et à ses militants sans citer de noms. Il dira, à ce propos : «Je n'accepte aucune atteinte aux militants du parti, même celle émanant de ceux qui occupent des postes supérieurs de l'Etat».

Dans ce cadre, il a ajouté : «On a entendu des déclarations et on n'a pas répondu. Mais on leur dit qu'on a une bonne mémoire et on répondra coup pour coup avec des moyens lourds». Ce langage de mise en garde serait adressé, selon les observateurs, au secrétaire général du RND qui occupe aussi le poste de chef de cabinet de la présidence de la République. Mais le SG du FLN ne cite personne et préfère envoyer des flashes. Le SG du FLN affirme encore une fois que le FLN est l'Etat, qu'il a toujours été le fournisseur de cadres pour le pays depuis l'indépendance et même durant la guerre de Libération. Toutefois, Ould Abbas souligne que son parti est



Ph./D.R.

prêt à la concurrence en matière de campagne électorale. «Nous respectons les partis qui respectent les règles éthiques, mais je ne permets à personne de toucher à l'honneur et la dignité du FLN qui a signé l'acte de naissance de la République algérienne», a-t-il prévenu. S'agissant de la wilaya d'Alger, Ould Abbas veut augmenter le nombre de ses sièges à l'APN au moins à 20. «On veut une majorité absolue confortable», a-t-il lancé aux militants de son parti. Selon lui, les 10 sièges FLN sur les 37 dédiés à Alger représentent un chiffre minime, appelant les militants d'Alger notamment les jeunes à se rattraper lors des prochaines législatives.

«Vous devez vous présenter à cette échéance la tête haute et fiers du legs grandiose que votre parti détient depuis l'indépendance», a-t-il dit.

Ould Abbas a également réaffirmé le lien entre les législatives et la présidentielle de 2019. «Notre candidat est connu, nous devons former lors de ces législatives une majorité absolue et confortable. Ce résultat est à notre portée», a-t-il soutenu. Il a rappelé que les candidatures étaient ouvertes à tous sans exception, signalant au passage que les candidatures se comptaient par milliers, que les recours seront examinés «au cas par cas» et qu'il se chargera lui-même de cette mission. Il a

assuré de nouveau qu'à l'ère de l'achat des consciences, qui était «une réalité», pour être tête de liste est désormais révolue. «Nous mènerons une campagne électorale propre et civilisée» a-t-il insisté.

Enfin, il s'est félicité de «l'atmosphère nouvelle» qui prévaut au sein du parti après le resserrement des rangs des militants.

Il est à noter que le FLN a achevé la mise en place des commissions de préparation des prochaines législatives. Le dépôt des candidatures lancé le 16 janvier courant se poursuivra jusqu'à lundi prochain. La confirmation des candidatures aura lieu entre les 7 et 27 février.

N. C.

APN

Reprise des travaux demain

Les travaux de l'Assemblée plénière nationale reprendront demain dimanche et se poursuivront jusqu'au 1^{er} février, suivant l'agenda arrêté jeudi par le bureau de l'Assemblée. Selon un communiqué de l'APN, les députés de la chambre basse auront

à débattre demain et après-demain de la communication du Gouverneur de la Banque d'Algérie sur les tendances monétaires et financières du pays ainsi que du projet de loi portant règlement budgétaire 2014. Les travaux se poursuivront

mardi et mercredi en deux séances dont la première est consacrée à la poursuite des débats et le vote du projet de loi portant règlement budgétaire 2014 et celui du projet de loi relative au système national de métrologie. La deuxième séance

sera consacrée au vote du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-155 portant code de procédure pénale ainsi que le projet de loi organique amendant la loi organique 05-11 relative à l'organisation judiciaire. L. O.

Augmentation des prix de produits agricoles

La hausse «n'est pas induite par la loi de finances 2017»

L'augmentation des prix de certains produits agricoles, observée dernièrement, n'a rien à voir avec les dispositions de la loi de finances 2017, a affirmé, jeudi à Biskra, le directeur des relations publiques à la direction générale des impôts, Brahim Benali. Intervenant lors d'une journée d'information sur la nouvelle loi de

finances, tenue à la salle des réunions de la capitale des Ziban, le responsable a assuré, à cet effet, que les produits agricoles ne sont pas du tout concernés par l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il a en outre rappelé le soutien accordé par les pouvoirs publics aux produits de large consommation, dont le lait et la

semoule, ainsi que les réductions atteignant jusqu'à 65% sur les consommations d'électricité accordées aux agriculteurs et aux habitants des wilayas du Sud. Le même cadre de la DGI a mis l'accent sur les mesures incitatives prévues par la LF 2017 au profit des entreprises et des investisseurs, notamment la possibilité

pour une entreprise en difficulté financière de rééchelonner ses redevances fiscales sur 36 mois. Le président de la chambre de commerce et d'industrie CCI-Ziban, Abdelmadjid Khobzi, a mis en exergue les dispositions contenues dans la loi de finances pour améliorer les recouvrements et élargir l'assiette fiscale, considé-

LA QUESTION DU JOUR

Mossoul, en attendant mars

suite de la page Une

En attendant qu'il s'y mette vraiment, ce sont les Irakiens, les Syriens, mais aussi les Egyptiens, même si c'est dans une moindre mesure, pour ne parler d'ailleurs que des pays arabes en première ligne contre lui, qui l'affrontent dans un combat sans merci, payant le prix fort pour en venir à bout. Que ce soit dans 100, ou dans 200 autres jours, le fait est que ceux de Daech, du moins dans Mossoul, sont comptés. En faudrait-il nettement plus pour que la Syrie lui fasse subir le même sort à Raqqa, sa capitale prétendue ? A première vue oui, étant donné que le conflit syrien est bien plus difficile à résoudre que le cas irakien. Pourtant, les deux guerres, aussi différentes qu'elles soient sous certains rapports, sont liées tant par cet occupant commun qu'est Daech que par les ingérences étrangères qui les ont tout à la fois suscitées et entretenues. L'Irak se débarrassera de Daech selon toute apparence plutôt que la Syrie, qui n'a pas que cette organisation terroriste sur les bras, qui a une paix à bâtir incluant les factions rebelles dans leur diversité. Il n'en est pas moins vrai qu'une victoire irakienne sur le terrorisme aura pour premier effet de hâter le retour de la paix dans la Syrie voisine. Mais sur un point essentiel l'accord des protagonistes syriens s'est déjà fait, et qui s'est confirmé aux pourparlers d'Astana, en apparence seulement voués à la seule question du cessez-le-feu : l'abandon du préalable du départ de Bachar Al Assad. Ce point décide du reste, et en particulier de ce que sera dans ses grandes lignes la solution finale à la crise. L'opposition dans sa diversité n'a d'autre choix en effet que d'accepter l'ouverture du régime politique en sa direction, et de laisser au peuple syrien de décider en dernier recours de qui le gouvernera. Le pluralisme politique, et la responsabilité assumée conformément au désir librement exprimé des Syriens, voilà en gros sur quoi sont appelés à plancher les négociations de Genève dans leur prochain round, qui pourrait bien être le dernier.

M. H.

L. M.

Tayeb Louh : «La justice ne peut pas gérer d'autres secteurs»

Abolir la mentalité des remises en cause des verdicts

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, jeudi à M'sila, que la justice, appelée à traiter un nombre énorme d'affaires civiles liées en majorité au foncier, ne peut pas gérer d'autres secteurs.

Par Safy B.

Dans une allocution prononcée dans une des salles du nouveau tribunal de M'sila en présence de magistrats, avocats et personnels du secteur, le ministre a relevé que la cour de M'sila et ses tribunaux ont enregistré des milliers d'affaires liées pour la plupart à des contentieux fonciers faute d'avoir été préalablement traitées par les autres secteurs, notamment les deux directions des domaines publics et du cadastre. M. Louh a souligné en outre que la justice œuvre à préserver le foncier agricole «vital pour la sécurité alimentaire du pays», notant que la protection des terres agricoles relève du pénal conformément à la Constitution. Les verdicts de la justice sont souverains et fondés sur la loi, a affirmé le ministre, estimant que leur remise en cause procède d'une mentalité à abolir, soutenant que «les documents et le recours à la poste



PHOTO

ont du passé pour la justice qui a adopté les nouvelles technologies pour le retrait du casier judiciaire n°2». Le ministre a relevé en outre la «grande évolution» qu'a enregistré le secteur de la Justice en termes d'infrastructures,

permettant la réalisation de cours de justice dont toutes les wilayas du pays excepté celle de Tissemsilt dont la cour est en cours de réalisation. Ces réalisations, qui tiennent compte de l'obligation de doter chaque tri-

bunal ou cour de trois salles d'audience au moins, ont été concrétisées dans le cadre du programme du Président Abdelaziz Bouteflika de réforme de la justice, portent aussi sur la modernisation du secteur, la for-

mation des magistrats et la réforme pénitentiaire, a encore ajouté le ministre de la Justice qui a assuré que la majorité de ces axes a été concrétisée alors que le volet infrastructurel enregistre un «degré avancé» d'exécution. M. Louh a également insisté sur la numérisation des archives des tribunaux pour en améliorer l'exploitation et les prestations de services. Il a aussi noté que dans le cadre des réformes juridiques, le recours à la comparution immédiate a réduit de 67% le recours à la détention préventive dans la wilaya de M'sila. Le ministre a inauguré le nouveau siège du tribunal de la ville de M'sila, exploité depuis un mois, réalisé pour plus de 600 millions DA et qui comprend 49 bureaux, plusieurs salles d'audience ainsi qu'une salle d'archives. M. Louh a inauguré un second tribunal dans la commune de Hammad Dhalaâ, réalisé pour 500 millions DA et qui sera opérationnel «dans les prochains jours».

S. B./APS

Universités

Plus de 800 conventions signées entre l'Algérie et la France

Au total, 834 conventions de partenariat et d'échange ont été signées entre les établissements algériens et français et 5 765 déplacements d'enseignants et de cadres des établissements algériens vers les établissements français ont été enregistrés en 2015 et 2016. Ces chiffres communiqués par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à l'occasion de la tenue à Paris de la 4^e conférence algéro-française sur l'enseignement supérieur et la recherche, dont les travaux ont été clôturés jeudi, montrent en quelque sorte la densité des échanges dans le secteur des études supérieures. «Cette 4^e conférence intervient à un moment fort dans l'évolution des relations entre nos deux pays, relations qui ont connu, ces dernières années, d'intenses activi-

tés», a-t-il dit mercredi lors de son allocution. A ces chiffres, il faudra ajouter les 600 étudiants boursiers algériens actuellement en formation dans les établissements français, en plus de 14 290 co-publications scientifiques internationales réalisées de 1995 à 2015, dont 1 357 en 2015. L'Algérie a mis en place, dans le cadre de cette dynamique des relations avec la France, sept instituts de technologie appliquée en partenariat avec les Instituts universitaires de technologie français. Organisée par les ministères français des Affaires étrangères et du Développement international, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en coopération avec le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la conférence a été jeudi, au der-

nier jour de ses travaux, l'occasion pour les participants des deux pays d'échanger leurs points de vue sur l'influence de l'outil numérique sur l'employabilité des diplômés et la formation professionnelle. C'est dans ce contexte que le ministre avait souligné mercredi que le numérique se pose en «véritable solution» pour l'enseignement supérieur dans le but «d'appréhender les aléas de la massification, le développement de nouvelles générations d'infrastructures numériques», ajoutant qu'il fait partie des priorités du gouvernement algérien. Plus d'une vingtaine de recteurs des universités algériennes et de directeurs centraux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont pris part à cette conférence qui s'est articulée autour des enjeux et perspectives du numérique

sur les organisations et métiers des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en France et en Algérie. Au cours de leurs travaux, les participants se sont également penchés sur le rôle du numérique dans les pratiques pédagogique et de recherche et son impact sur l'employabilité des diplômés. En marge des travaux, un accord de coopération entre les universités de Béjaïa et de Lyon 3 a été signé. Il prévoit la mobilité des chercheurs, des cadres administratifs et techniques des deux côtés mais aussi des étudiants. A travers cet accord, les deux universités devront animer en commun des manifestations scientifiques et monter des projets innovants, notamment en ce qui concerne les filières et disciplines des sciences humaines et sociales. Avant d'achever sa visite de tra-

vail de deux jours en France, le ministre a effectué jeudi une visite à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cachan (Ile de France, Val-de-Marne), créé en 1968. L'IUT de Cachan est spécialisé dans le génie électrique, informatique industrielle et génie mécanique et productive. Accueilli par son directeur, De Olivera Alves Francisco, le ministre a visité les trois départements de l'IUT, à savoir les deux de Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) et un de Génie Mécanique et Productive (GMP). Cet institut prend en charge tous les ans environ 250 étudiants en GEII et 150 en GMP auxquels s'ajoutent une trentaine d'apprentis pour un diplôme universitaire de technologie (DUT) et 250 apprentis en licence professionnelle.

Hani T.

Logements de fonction indûment occupés à Tizi Ouzou La direction de l'Education peine à assainir le dossier

La commission de l'éducation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a organisé, jeudi, une rencontre avec la direction de l'Education, consacrée au dossier des logements occupés par des enseignants retraités au niveau de établissements scolaires de la wilaya. Dans une déclaration faite à la radio locale, le seul média à être convié à cette rencontre, un responsable à la direction de l'éducation, Louanchi Hassan, a indiqué que 3 219 logements ont été recensés à travers l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya. Il a précisé que 2 575 logements

sont implantés dans des écoles primaires, 413 dans des collèges et 231 dans les lycées. Le même responsable a soutenu que leurs services ont pu récupérer récemment 108 logements dont 40 dans les établissements relevant du premier palier, 40 du moyen et 28 du secondaire. Pour sa part, le directeur de wilaya de l'administration locale, Azzou Abdelouahab, a précisé que dans le recensement de ces logements, selon leur statut d'occupation entre ceux liés aux fonctions d'astreinte et ceux occupés par des fonctionnaires de l'éducation, constitue la première démarche à

entreprendre avant d'entamer leur assainissement. Cela permettra de distinguer entre les logements cessibles et d'astreinte, de l'avis du même responsable. Des commissions seront également installées au niveau des communes pour le suivi de ce dossier. Pour rappel, une rencontre similaire avait été organisée l'année dernière par la même commission de l'APW pour prendre en charge cette question, mais l'assainissement engagé depuis n'a eu que d'infimes résultats à comparer le nombre de logements récupérés et ceux dont on relève une occupation indue du

plus important lot de ces logements. En se référant à la situation précédemment établie, le secteur de l'éducation avait recensé un total de 3 809 logements, dont 1 388 occupés par des retraités. Selon une source à la direction de l'Education, plusieurs logements de ce quota sont fermés car leurs occupants sont propriétaires d'autres logements en dehors des établissements, voire des villas, pendant que des enseignants en fonction parcourent quotidiennement des dizaines de kilomètres pour rejoindre leurs établissements.

Hamid M.

Accords Opep et non Opep

L'objectif de réduire 1,8 mbj serait atteint dès février

■ L'objectif de réduire 1,8 million de barils/jour par l'Opep et 11 pays non membres «devrait être atteint à 100% dès février prochain», a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa.

Par Salem K.

L'objectif de réduire la production de 1,8 million de barils/jour «devrait être atteint à 100% dès février prochain alors que la réduction effective a déjà atteint 1,5 million de barils/jour» a-t-il déclaré à la presse, en marge de la signature par Sonatrach d'un contrat et d'un protocole d'entente respectivement avec la société indienne d'Engineering EIL et l'italienne Versalis, filiale du groupe ENI. Il a ajouté que la prochaine réunion d'évaluation des accords de l'Opep et de ses partenaires, relatifs à une baisse de 1,8 million de barils/jour (mbj) de la production pétrolière, se tiendra en mars prochain au Koweït. «La prochaine réunion du comité de monitoring et de surveillance se tiendra autour du 20-25 mars au Koweït. Elle examinera le niveau d'application de l'accord



par tous les pays concernés», a précisé M. Boutarfa. Les pays de l'Opep avaient convenu fin novembre de réduire leur production de 1,2 mbj applicable à partir du 1^{er} janvier 2017 et pour

six mois, afin de permettre au marché de se rééquilibrer. Ils ont aussi convaincu début décembre des pays producteurs non membres de l'organisation, dont la Russie et Oman, de se joindre à leur effort. Ces pays ont décidé alors une réduction de 558 000 b/j. Le comité de surveillance des accords de l'Opep et de ses partenaires sur la réduction de la production de pétrole s'est réuni dimanche dernier à Vienne en présence, entre autres, du ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa. Plusieurs pays producteurs de pétrole avaient estimé lors de cette rencontre que l'accord Opep-non

Opep était bien respecté et en bonne voie. Le comité ministériel de surveillance est co-présidé par le Koweït et la Russie et dont l'Algérie est membre avec le Venezuela et le Sultanat d'Oman. Evoquant les contrats signés par Sonatrach, M. Boutarfa a estimé que ce genre de signatures confirme que la Sonatrach s'oriente de manière plus significative vers la transformation et la pétrochimie, dans le cadre de l'exécution des instructions du président de la République qui tient à ce que «tous les citoyens algériens profitent de leurs propres ressources». Le contrat Sonatrach-EIL porte sur la réali-

REDACTED sation d'études-suivi-conseils pour la réhabilitation de l'unité d'éthylène du complexe CP1K de Skikda, ce qui permettra de réduire le recours à l'importation de cette matière première pour le complexe CP2K. La réhabilitation de cette unité, d'une capacité de production de 120 000 tonnes/an d'éthylène, vise la valorisation des 164 800 tonnes d'Ethane produites annuellement par le complexe GNL de Skikda (GL1K), expliquent les cadres de la Sonatrach. D'un coût de 7 millions d'euros, le contrat avec EIL devrait être exécuté dans un délai maximum de 23 mois. Quant au protocole d'entente Sonatrach et Versalis, la plus grande société italienne opérant dans le domaine de la pétrochimie, il porte sur les études de faisabilité de la réalisation en Algérie de complexes pétrochimiques et le renforcement de la coopération entre les deux sociétés dans le domaine de la pétrochimie. Ainsi, un comité mixte de pilotage sera mis en place et se chargera de l'identification et de l'évaluation des projets et axes de coopération entre les deux sociétés dans le domaine de la pétrochimie. Un groupe de travail mixte sera également installé pour la réalisation d'études de faisabilité des projets identifiés dans ce cadre.

S. K./APS

Le pétrole en légère hausse en Asie

LES COURS du pétrole montaient légèrement en Asie. Vers 03h20 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars gagnait huit cents, à 53,86 dollars dans des échanges électroniques ralentis pour cause de Nouvel an chinois. Le prix du baril de Brent, référence européenne, également pour mars, prenait un cent à 56,25 dollars. Jeudi à la clôture, le WTI a gagné 1,03 dollar à 53,78 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a pris 1,16 dollar à 56,24 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE). S. K.

Import/ export

Plus de 166 400 autorisations douanières enregistrées en 2016

Plus de 166 400 autorisations douanières pour l'import/export ont été enregistrées en 2016 par la direction régionale Extérieur, a indiqué jeudi un responsable de cette structure. «Sur ce total d'autorisations, 160 900 sont relatives à des actions d'importation de produits, à l'échelle nationale, soit un taux de 57%, alors que 5 550 autres ont porté sur des opérations d'exportation, soit 27%», a précisé le directeur divisionnaire chargé de

l'informatique et de la communication à cette direction, Amar Fadel, en marge de la célébration de la Journée mondiale des Douanes à Boumerdès. La direction, couvrant cinq inspections divisionnaires du Centre du pays, avait également traité l'année passée 16 affaires de contrefaçon, ayant abouti à l'émission de réserves à propos de 48 400 types de marchandises, parallèlement au traitement de 72 autres affaires liées au trafic de monnaie

étrangère. De nombreux opérateurs économiques et commerciaux et autres investisseurs ont pris part à l'ouverture de cette manifestation de cinq jours, dont le coup d'envoi a été donné par le directeur régional de la direction régionale d'Alger Extérieur, Rachid Djoudi Zitouni. L'événement a été marqué par la tenue d'expositions sur les activités multiples des Douanes algériennes, parallèlement à l'animation de communications sur leurs

missions et leur mode de gestion, et ce en collaboration avec la chambre de commerce «Sahel» de Boumerdès. Selon son programme, la dernière journée de cette manifestation verra l'accueil d'élèves de différents établissements de la région, en vue de les informer sur les missions du corps des Douanes, avec à la clé l'animation d'une communication sur les risques liés à la consommation des drogues. Safia T.

Gaz

Sonatrach table sur des exportations de 56 milliards m³ en 2017

Les exportations algériennes en gaz (gaz naturel et gaz naturel liquéfié) devraient passer de 54 milliards de mètres cubes (m³) en 2016 à 56 milliards m³ en 2017, soit une hausse de 5,5%, a annoncé jeudi un responsable de la commercialisation de Sonatrach. Pour le GNL, les exportations attendues pour 2017 devraient atteindre 17 milliards m³ équivalent gaz, contre 39 milliards m³ pour le gaz naturel, a précisé le directeur général adjoint de la commercialisation à Sonatrach, Omar Maliou, en marge de la cérémonie de signature d'accords entre ce groupe et des sociétés italienne et indienne. M. Maliou a fait savoir que les exportations gazières repré-

sentaient environ 30% des exportations globales des hydrocarbures du pays.

Signature de deux contrats d'études avec des entreprises italienne et indienne

Par ailleurs, le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, un protocole d'entente avec la société italienne Versalis (filiale du groupe italien ENI) et un contrat avec la société indienne Engineers India Limited (EIL) pour la réalisation d'études relatives à des projets pétrochimiques. Le protocole d'entente avec Versalis (filiale à 100% d'ENI) porte sur les

études de faisabilité de réalisation de complexes pétrochimiques en Algérie, et le renforcement de la coopération entre les deux sociétés dans le domaine de la pétrochimie. Le document a été signé par le vice-président de l'activité liquéfaction-raffinage-pétrochimie de Sonatrach, Akli Remini, et le directeur général de Versalis, Daniel Ferrari. Quant au contrat paraphé avec EIL, il porte sur la réalisation d'études-suivi-conseils pour la réhabilitation de l'unité d'éthylène du complexe CP1K de Skikda. Ce contrat a été signé par M. Remini et le directeur exécutif des projets de la société indienne EIL, Miraj Sethi. L. O.

Plan d'aide à la Grèce La zone euro convaincue de la participation du FMI

LA ZONE euro s'est dite convaincue jeudi de la participation du FMI au troisième plan d'aide à Athènes. «J'ai parlé à Christine Lagarde (la dirigeante du FMI) assez récemment et elle m'a réassuré que le FMI a toujours fermement l'intention de continuer à participer au programme et de faire les démarches pour y participer complètement», a déclaré le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, avant une réunion à Bruxelles des 19 ministres des Finances de la zone euro. Pour l'instant, le FMI, qui avait joué un rôle majeur dans les deux premiers plans d'aide à Athènes, hésite à s'engager financièrement dans le troisième, conclu à l'été 2015, car il estime que la Grèce ne parviendra pas à retomber sur ses pieds, à moins que sa montagne de dette soit réduite de façon drastique.

Oran

Distribution de 2 000 logements promotionnels publics

■ Un quota de 2 000 logements de type promotionnel public (LPP) a été attribué, jeudi après-midi, aux bénéficiaires de ces nouvelles unités d'habitation à Sidi Chahmi, du côté de l'extension sud-est de la ville d'Oran.

Par Hatem D.

La cérémonie de remise des clés s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, en présence du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Tebboune, accompagné du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, et de responsables des organismes du secteur, à l'instar de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI). Le quota distribué fait partie d'un programme total de 4 100 LPP au niveau de cette localité, a indiqué le ministre, précisant que le reste sera livré «progressivement dans les prochains jours». M. Tebboune s'est félicité, à cette occasion, de la réussite de cette opération qui constitue «un indicateur de l'importance du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, faisant de l'amélioration du cadre de vie du citoyen une priorité majeure». «Ceci est juste un échantillon des réalisations qui voient le jour à la faveur de l'application de l'ambitieux programme du président de la République», a-t-il souligné, ajoutant que «les fruits de ce programme sont visibles à travers toutes les wilayas du pays». Le ministre s'est aussi félicité de l'aspect architectural du nouveau site LPP d'Oran et de la qualité des commodités mises en place dans les appartements (cuisines,

R. D. R.



équipements), faisant valoir par là même que «le résultat obtenu est la meilleure réplique aux rumeurs alléguant de la mauvaise qualité des constructions». Au cours de sa visite de travail, M. Tebboune avait présidé dans la matinée une cérémonie de remise de clés aux bénéficiaires de 2 500 logements AADL (formule location-vente) à Es-Sénia, à la sortie sud de la ville d'Oran. Il a également procédé à la pose de la première pierre de deux sites, le premier ayant pour consistance 4 000 unités d'habitation AADL au futur pôle urbain d'Oran Ouest qui en comprendra, à terme, 10 000 logements de même type. Le second site est implanté, quant à lui, à «hai

Akid Lotfi» (Oran-Est), nommé «Cité de la Mer», où il est prévu la construction de plusieurs tours totalisant près de 2 000 unités d'habitation dans le cadre d'une opération mettant en partenariat la Société d'investissement hôtelier (SIH) et l'ENPI. La wilaya d'Oran verra encore, durant la semaine à venir, la distribution de 2 000 logements sociaux au titre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), a fait savoir le ministre, réaffirmant les engagements de l'Etat à éliminer toutes les poches précaires, comme cela a été concrétisé à Alger. M. Tebboune a achevé sa visite par une conférence de presse durant laquelle il a insisté sur les réalisations faites et celles à

venir en application du programme présidentiel, signalant également, à l'adresse des souscripteurs, que «toutes les demandes seront satisfaites». Il a assuré, à cet égard, que «le système d'attribution ne lèse aucune personne dont le dossier est conforme aux critères réglementaires en vigueur». Le système en question, a-t-il expliqué, prend en considération même les situations d'héritage dans l'indivision, où les héritiers se retrouvent parfois propriétaires chacun d'une petite superficie. «Ces personnes ont le droit de bénéficier d'un logement AADL, LPP ou social. Le contraire serait inhumain», a-t-il conclu. H. D./APS

Batna Le chômage en recul en 2016

LE TAUX de chômage a légèrement reculé en 2016 dans la wilaya de Batna, comparativement à l'année précédente, a indiqué jeudi le directeur de l'emploi, Abdelali Ghazali. De l'ordre de 9,8% en 2015, le taux de chômage a baissé à 9,0% au 31 décembre dernier, a précisé ce responsable lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée ordinaire de wilaya (APW) de Batna. Un total de 8 492 demandeurs d'emploi ont été placés au niveau du territoire de la wilaya en 2016 pour un total de 11 175 offres d'emploi, a ajouté M. Ghazali, faisant état de 3 006 nouveaux employés dans le secteur de l'industrie, 2 845 dans le secteur des services, 2 383 dans le secteur du BTP et le reste dans le secteur de l'agriculture. Il a, par ailleurs, révélé que le secteur du BTPH reste le premier pourvoyeur d'emplois dans la wilaya de Batna avec un taux de 35,29%, suivi du secteur des services avec 34,96%, l'industrie avec 27,14% et pour finir l'agriculture avec un taux de 2,61%. Un total de 43 576 demandes d'emploi a également été enregistré au cours de l'année 2016 dans la wilaya de Batna, contre 47 000 pour l'année 2015, selon la même source, qui a précisé que 82,78% de ces demandes d'emploi émanent de personnes n'ayant jamais intégré le marché de l'emploi auparavant.

APS

Tipasa/Fouka Reprise progressive de l'activité à la station de dessalement d'eau de mer

LA STATION de dessalement d'eau de mer de Fouka (Tipasa) a repris progressivement jeudi son activité, suite à l'arrêt de production survenu mardi à cause des intempéries enregistrées dans la wilaya, a-t-on appris auprès de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). La Seaal avait annoncé, auparavant, une perturbation dans la distribution d'eau potable dans les communes de l'est de Tipasa (Koléa, Fouka, Daouda, Khemisti, Bou Ismail et Ain Tagourait) à cause d'un arrêt d'activité temporaire survenu à la station de dessalement de Fouka, «du à la dégradation de la qualité de l'eau de mer suite aux intempéries». La station a repris son activité (partiellement) aux environs de 3h jeudi à l'aube, dans l'attente d'atteindre «progressivement» sa capacité estimée à 120 000 m³/j «vendredi au plus tard», a-t-on ajouté de même source. Son volume de production actuel est de 20 000 à 30 000 m³ d'eau. La Seaal a, néanmoins, rassuré ses clients des localités affectées par cette coupure d'eau, en s'engageant à les approvisionner dès le remplissage du réservoir de Koléa (35 000 m³).

R. R.

Constantine

Hausse des prix des fruits et légumes

La hausse des prix des fruits et légumes observée dans la wilaya de Constantine est «conjoncturelle» et sera suivie d'une baisse «dès la fin de la perturbation climatique» qui affecte la région, a affirmé jeudi le secrétaire général de la chambre locale d'agriculture. Selon Chamseddine Kadri, les difficultés en matière de transport et d'approvisionnement engendrées par les récentes intempéries, mais aussi par les chutes de neige qui ont entravé le travail des agriculteurs et notamment l'accès aux champs, sont autant de facteurs ayant eu une incidence négative sur le marché des fruits et légumes. Le même responsable a néanmoins dénoncé

«l'opportunité» de certains commerçants qui n'hésitent pas à profiter de tout déséquilibre entre l'offre et la demande et hausser leurs prix. Au marché Boumezou, situé au centre-ville de Constantine, l'APS a pu constater que le kilogramme de pomme de terre, ainsi que celui de la carotte est passé à 70 DA, les oignons entre 50 et 60 DA, quant à la courgette et la tomate elles sont vendues à pas moins de 120 DA le kilogramme. M. Kadri a, à ce propos, insisté sur l'importance des chambres froides dont ont bénéficié les agriculteurs de la wilaya dans le cadre du soutien agricole, pour le stockage et la conservation du surplus de la production afin

de parer toute flambée des prix en pareilles circonstances. Ce responsable a également fait savoir que son secteur prévoit une «bonne» production agricole pour l'exercice en cours et ce, au vu des conditions réunies et des facilités fournies par l'Etat au profit des agriculteurs. Le secrétaire général de la chambre d'agriculture a, dans ce sens, évoqué les nombreuses campagnes organisées en direction des agriculteurs afin de les sensibiliser à l'importance de l'irrigation agricole, la résorption de la jachère et la protection des terres agricoles contre la pollution afin de propulser ce secteur vital.

Lydia O./Agences

Tlemcen

Placement de 10 956 jeunes dans des postes de travail en 2016

L'Agence nationale de l'emploi (Anem) a placé en 2016 quelque 10 956 jeunes dans des postes de travail dans des entreprises productives et d'administrations, a-t-on appris jeudi de son directeur local. Ces placements représentent un taux 156,64% des prévisions visant 7 000, a indiqué Rebiai Hafif. Il

s'agit de placements selon le mode classique, de 807 autres dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA) et de 3 800 au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-il précisé. La direction de Tlemcen de l'Anem, qui encadre huit agences locales, est l'une des plus performantes au niveau

régional et national, a-t-il affirmé, signalant qu'un grand nombre d'entreprises économiques et privées contribuent à la satisfaction des demandeurs d'emploi inscrits auprès des agences locales. Le même responsable a rappelé que l'Anem a participé à des activités d'information à travers des portes ouvertes et des

rencontres directes avec des employeurs pour expliquer les avantages du décret exécutif 126/08 portant sur le DAIP. Cette nouvelle formule de placement vise l'insertion de jeunes diplômés ayant des qualifications professionnelles dans le monde du travail, a-t-il ajouté.

N. T.

Sahara occidental / Affaire du bateau Key Bay

La diaspora sahraouie en Belgique proteste

■ La diaspora sahraouie en Belgique a organisé jeudi un rassemblement de protestation au port de Gand (nord-ouest de Bruxelles) où le navire «Key Bay» a accosté après avoir déchargé au port de Fécamp (France) une cargaison d'huile de poisson importée «illégalement» du Sahara occidental occupé.

Par Lamia O.

Les participants au rassemblement, venus des quatre coins du Royaume, ont scandé des slogans dénonçant le «pillage» des richesses naturelles du Sahara occidental et ont levé des banderoles demandant le respect du principe de la souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles. Ils ont également condamné la violation flagrante du droit européen et du droit international commise en premier lieu par les autorités marocaines d'occupation et par ce navire dont «la cargaison d'huile de poisson a bien été chargée au port de Laâyoune et ne dispose pour cela d'aucun document valide délivré par les autorités sahraouies, seules compétentes pour le commerce de biens en provenance du Sahara occidental», selon le représentant du Front Polisario en Belgique, Djamel Zakari. «Une lettre de protestation a été remise au personnel du navire Key Bay avec lequel nous avons eu une



PH. D.F.

est erronée. Ces derniers assureraient dans leur lettre que la cargaison d'huile de poisson du Key Bay a été chargée au Sahara occidental et qu'elle a été faussement étiquetée d'origine marocaine par les autorités d'occupation qui ont fourni les «documents nécessaires à l'expédition». Les eurodéputés se sont dits, à ce titre, «gravement préoccupés» par cette évolution, qui pourrait impliquer «une violation directe du récent arrêt de la Cour de justice de l'UE (CJUE) sur les accords UE-Maroc» rendu le 21 décembre dernier. La CJUE, ont-ils poursuivi, soulignait «sans équivoque» que l'accord d'association UE-Maroc, ainsi que l'accord de libéralisation, ne s'appliquent pas au territoire du Sahara occidental, le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination qui comprend le droit à la souveraineté permanente sur ses ressources naturelles, que le Sahara occidental doit être considéré comme un tiers et que le peuple sahraoui doit donner son consentement pour que d'autres parties exportent de son territoire.

L. O./APS

discussion constructive pour protester contre le transport de cette cargaison d'huile de poisson importée illégalement du Sahara occidental», a-t-il fait savoir. Cependant, aucune plainte n'a été déposée en Belgique contre ce navire arrivé en fin de journée au port de Gand après une escale samedi 14 janvier à Las Palmas de Gran Canaria, en Espagne et vendredi dernier à Fécamp (Normandie) en France où il aurait déchargé la totalité de sa cargaison. «Les autorités portuaires en Belgique ont confirmé que le navire ne transportait aucune cargaison à son arrivée au port de Gand d'où l'abandon de la plainte», a expliqué Djamel Zakari. Les autorités douanières espagnoles auraient confirmé, après inspection, qu'une partie de la cargaison avait bien été chargée et certifiée au port de Laâyoune au Sahara occidental,

selon les eurodéputés José Bové et Karima Delli qui ont interpellé la Commission européenne sur l'affaire de ce navire. D'autres parlementaires européens ont également interpellé, il y a une dizaine de jours, la Commission européenne sur le risque de violation par l'Union européenne (UE) du droit européen et international concernant le respect du principe de la souveraineté permanente du peuple du Sahara occidental sur ses ressources naturelles. «Nous souhaitons attirer votre attention immédiate sur une question urgente qui pourrait potentiellement impliquer une violation grave de la législation de l'Union européenne et du droit international en ce qui concerne le commerce de marchandises en provenance du Sahara occidental», ont-ils écrit dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie

européenne et aux Commissaires européens chargés du commerce et des affaires économiques et financières. Dans cette lettre signée par les eurodéputés Bodil Valero, José Bové et Florent Marcellesi, ces derniers mettent fortement en garde la Commission européenne sur les conséquences juridiques de l'importation par un Etat membre de l'UE d'une cargaison d'huile de poisson en provenance du Sahara occidental sans le consentement de la population sahraouie. Les craintes des eurodéputés Bodil Valero, Florent Marcellesi et José Bové sont fondées sur le fait que le principe selon lequel les ressources naturelles doivent être exploitées au nom et dans l'intérêt de la population du territoire non autonome n'est pas respecté au Sahara occidental et que l'indication de provenance de la marchandise

Libye

Seule la formation d'un gouvernement inclusif peut éviter une «polarisation» du conflit

La formation d'un gouvernement inclusif en Libye, réunissant toutes les parties libyennes sans exception est la seule solution possible en mesure d'éviter la «polarisation» du conflit dans ce pays, a estimé l'ancien envoyé spécial américain pour la Libye, Jonathan Winer. S'exprimant au cours d'un débat sur la «Libye d'après Daech», organisé à Washington par le Think Tank américain Carnegie Endowment for International Peace, M. Winer a indiqué qu'en tant qu'envoyé spécial de Washington il avait évoqué «cette question avec le général Haftar et ses représentants en les incitant à choisir la voie des urnes». Pour autant, il a considéré que «le gouvernement inclusif escompté doit nécessairement inclure Haftar» mais cet exécutif doit être «sous contrôle civil» et «élargi également à toutes les factions libyennes, y compris le mouvement des Frères Musulmans, interdit d'activer dans certains

pays». «Nous réitérons le message de l'ONU, la conquête ne pourra pas fonctionner», a-t-il déclaré au cours de ce débat auquel était présent l'ancien secrétaire d'Etat adjoint et actuel président de Carnegie, William Burns. Si le diplomate américain s'est longuement étalé sur les tentatives diplomatiques de Washington de rétablir la paix en Libye, il n'a nullement mentionné l'échec de l'intervention militaire de 2011 en Libye, reconnu par le président Barack Obama lui-même. M. Winer a tenu en revanche à expliquer que Washington n'avait «pas influencé» le processus de désignation du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen et qu'elle a eu à «expliquer cette position de non-ingérence aux pays impliqués dans le processus de paix en Libye». De même, il a ajouté que l'idée qui a émergé en 2014 de recourir à la mise en place d'un «gouvernement technocrate pour mettre fin au blocage politique persistant en

Libye» a été rejetée par l'administration américaine «de crainte de faire endosser aux Etats-Unis son éventuel échec». La proposition, cautionnée au début par Washington et Londres pouvait être interprétée comme «un comportement colonial», a-t-il dit en ajoutant que les Libyens ont toujours tenu à ce «qu'aucune partie ne leur dicte ce qu'ils doivent faire». Dans le même sillage, le diplomate s'est abstenu de se prononcer sur les perspectives de la gestion du dossier libyen par la nouvelle administration américaine, alors que des rapports d'analystes font état d'une éventuelle «médiation alternative» qui pourrait être enclenchée par le président Donald Trump en dehors du cadre existant de l'ONU et qui inclurait Haftar comme partie prenante dans le règlement de ce conflit. Jonathan Winer a d'autre part mis en garde contre la violation de l'embargo sur les armes, imposé à la Libye.

Halim T./Agences

Tunisie

L'Union générale des travailleurs élit Nouredine Taboubi nouveau secrétaire général

NOUREDDINE TABOUBI a été élu jeudi nouveau secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) en remplacement de Houcine Abassi. Débuté dans la nuit de mercredi à jeudi, au terme du 23^e congrès, le vote des plus de 550 congressistes s'est poursuivi une partie de la journée. Il a donné lieu à l'élection des 13 membres du bureau exécutif – tous issus de la liste Taboubi –, parmi lesquels figure pour la première fois une femme, Naïma Hammami. Un nouvel article stipule en outre qu'au moins deux femmes devront siéger dans chaque structure de l'UGTT. La désignation de Nouredine Taboubi, 67 ans, jusque-là secrétaire-adjoint en charge du règlement intérieur, a ensuite été confirmée dans un communiqué. Réputé pour son sérieux et ses bonnes relations avec les diverses tendances, M. Taboubi a fait l'objet d'un consensus. L'UGTT a été fondée en 1946 par le leader nationaliste Farhat Hached. En 2013, la centrale syndicale a fortement contribué au sauvetage de la transition démocratique au sein d'un «dialogue national» mené par quatre organisations de la société civile. Ce quartet a été récompensé fin 2015 par le prix Nobel de la paix.

R. M.

États-Unis

Donald Trump reçoit Theresa May pour parler post-Brexit

■ À peine installé à la Maison-Blanche, le président américain Donald Trump reçoit la Première ministre britannique, Theresa May, pour évoquer les liens commerciaux post-Brexit et donner une impulsion différente à «la relation spéciale» entre les États-Unis et le Royaume-Uni.

En devenant le premier dirigeant étranger reçu dans le Bureau ovale par le nouveau président républicain, la Première ministre britannique réussit un coup diplomatique. Mais elle sait aussi que ses faits et gestes seront scrutés à la loupe par les alliés des États-Unis qui s'interrogent sur l'attitude à adopter face au nouveau président américain arrivé au pouvoir avec comme slogan en bandoulière : «l'Amérique d'abord». Comme l'a montré l'entrée en matière, tendue et chaotique, de l'administration Trump avec le voisin mexicain autour du projet d'un mur à la frontière, la diplomatie américaine entre dans une ère nettement plus imprévisible. Les deux dirigeants s'exprimeront lors d'une conférence de presse commune à 13h00 (18h00 GMT) qui sera aussi la première de Donald J. Trump en tant que président de la première puissance mondiale. «Parfois, les contraintes s'attirent», a confié, dans une étonnante formule, Theresa May, fille de pasteur réservée, évoquant sa future rencontre avec

l'exubérant et imprévisible homme d'affaires septuagénaire. Sa décision de se rendre à Washington une semaine après la prestation de serment du magnat de l'immobilier a suscité une controverse au Royaume-Uni où les propos de ce dernier sur les musulmans, les femmes ou encore l'usage de la torture ont du mal à passer. Le Royaume-Uni espère que les discussions sur un futur accord commercial avec Washington démarrent rapidement mais sa marge de manœuvre reste limitée tant que le divorce avec l'Union européenne n'est pas prononcé. Le Royaume-Uni peut «discuter» d'un éventuel accord de libre-échange avec un pays tiers, mais pas «négocier» tant qu'il reste membre de l'UE, lui a fermement rappelé la Commission européenne.

Mise en garde sur la Russie

«Je n'ai pas encore de secrétaire au Commerce», a souligné jeudi Donald Trump, dénonçant l'obstruction de ses adversaires

démocrates qui retardent la confirmation par le Sénat de son candidat, Wilbur Ross. «Ils veulent parler échanges, alors je m'en occuperai moi-même, ce n'est pas un problème», a-t-il ajouté, amusé. A la veille de son tête-à-tête avec l'homme d'affaires novice en politique, M^{me} May a profité d'un discours devant les élus républicains rassemblés à Philadelphie pour poser quelques balises. Oui, il est impératif de réformer les Nations unies mais elles restent «vitales». Oui, les grandes organisations internationales, de la Banque mondiale au Fonds monétaire international, sont imparfaites, mais elles jouent un rôle central. Et l'Otan, a-t-elle souligné, reste «la pierre angulaire de la défense de l'Occident». Mais c'est sur la Russie de Vladimir Poutine, pour lequel Donald Trump ne cache pas une forme d'admiration, que Theresa May a été le plus explicite. «Quand on parle de la Russie, il est sage comme souvent de prendre exemple sur le président (Ronald) Reagan qui, dans ses négociations avec son homologue russe d'alors Mikhaïl Gorbatchev, avait l'habitude de suivre cet adage : "faites confiance, mais vérifiez"». «Avec le président Poutine, mon conseil c'est "coopérez, mais prenez garde"», a-t-elle ajouté. Les présidents Trump et Poutine pourraient s'entretenir pour la première fois aujourd'hui par téléphone depuis l'entrée en fonction de Donald



Trump, a annoncé hier matin le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. La conférence de presse dans les salons de la Maison Blanche sera, en elle-même, un rendez-vous de taille pour le nouveau président. Grand adepte de Twitter qu'il utilise quotidiennement, Donald Trump ne s'est plié à l'exercice qu'une seule fois au cours des six derniers mois. La dernière, le 11 janvier dans le lobby à la Trump Tower de New York, il s'en était pris avec virulence aux médias. Jeudi, c'est l'un de ses plus proches conseillers, Steve Bannon, qui s'est chargé de sonner la charge, avec une virulence

rare. «Les médias ici sont le parti d'opposition. Ils ne comprennent pas ce pays», a-t-il affirmé dans un entretien au *New York Times*, «les médias (...) devraient se taire et écouter juste un instant». Les mêmes médias ont été accusés par avance par Donald Trump de ne pas couvrir la «marche pour la vie» des militants anti-avortement à Washington. Les participants, venus de tous les États-Unis, entendent faire une démonstration de force de ce défilé qui démarrera tout près de la Maison-Blanche, où sera reçue Theresa May.



Points chauds

Recours

Par Fouzia Mahmoudi

François Fillon qui a construit sa candidature à la présidentielle sur son image d'homme politique intègre est aujourd'hui dans la tourmente après les révélations faites sur les salaires qu'aurait touchés son épouse durant ces vingt dernières années. D'abord en tant que collaboratrice de son époux puis en tant que contributrice dans un magazine, dont le rédacteur en chef affirme pourtant ne l'avoir jamais croisée. Pourtant, elle aurait perçu durant plus d'un an et demi un salaire en tant que contributrice dans ce magazine détenu par un des amis de son mari, le milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière. Le plus troublant est que même durant ces années de «collaboration» avec son époux, rares sont ceux qui l'ont vue tenir un rôle autre que celui d'épouse. Ainsi, au fil des années, Pénélope Fillon aurait touché près de 500 000 d'euros, dont une grande partie proviendrait «d'emplois fictifs». Une situation qui met François Fillon, candidat officiel de la droite et du centre, dans une situation des plus inconfortables. Pourtant, pour le moment il nie absolument toute pratique illégale et assure que sa femme n'a pas gagné un centime qu'elle n'a pas mérité. Toutefois, il assure que s'il venait à être mis en examen, son honneur le forcerait à renoncer à sa candidature à la présidentielle. Ainsi, à droite, si officiellement l'on soutient son candidat, l'on commence tout de même à réfléchir aux alternatives possibles. La plus évidente serait que Alain Juppé reprenne le flambeau et accepte de jouer les doublures. Une perspective qui n'emballe pas, et c'est là le moins que l'on puisse dire, le concerné. L'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, qui avait été sévèrement battu par Fillon à la primaire, l'assure, si l'actuel candidat de la droite venait à se retirer, il ne prendrait pas les rênes dans la course à la présidence. Le maire LR de Bordeaux a exclu hier «clairement et définitivement» d'être un recours dans l'éventualité d'un retrait de François Fillon. Alain Juppé, interrogé en marge d'une réunion de Bordeaux Métropole, a ajouté qu'il n'avait «pas du tout l'intention de [se] lancer dans une opération de repêchage». Mais il a souligné qu'«à l'instant T, la question ne se pose pas, c'est François Fillon notre candidat». Reste à savoir alors qui pourrait reprendre les rênes de la campagne de droite si le candidat officiel venait à se désister. Nicolas Sarkozy pourrait-il ressortir pour la seconde fois de sa retraite politique ou bien une seconde primaire express serait-elle organisée pour trouver un candidat de remplacement ? Mais dans tous les cas cela serait une catastrophe pour le parti Les Républicains qui s'était justement félicité depuis le succès de son élection primaire du taux de participation qui avait fait de Fillon un vainqueur univoque. F. M.

Trump envisage une taxe sur les produits mexicains pour financer le «mur»

Le président des États-Unis Donald Trump envisage, entre autres possibilités, la mise en place d'une taxe sur les produits mexicains pour financer la construction d'un mur à la frontière qui a provoqué jeudi un pic de fièvre entre les deux voisins.

En pleine discorde sur ce projet de mur, promesse emblématique du magnat de l'immobilier durant sa campagne, et sur la renégociation de l'accord de libre-échange Aléna, le président mexicain Enrique Peña Nieto a annulé sa visite à Washington, prévue dans moins d'une semaine. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Sean Spicer, a évoqué jeudi après-midi à bord de l'avion présidentiel Air Force One, la mise en place d'une taxe de 20%. «En faisant cela, nous pouvons récolter 10 milliards de dollars par an et facilement payer pour le mur grâce à ce seul mécanisme», a-t-il déclaré. Quelques heures plus tard, il a partiellement fait machine arrière sur ses propos, affirmant qu'il s'agissait seulement d'une proposition parmi d'autres, destinée à illustrer les multiples modes possibles de financement, alors que Donald Trump a promis que

Mexico finirait par payer pour le mur, d'une manière ou d'une autre. Payer pour le mur «n'est pas négociable», a répliqué jeudi le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Videgaray, lors d'une conférence de presse à Washington. Donald Trump a signé mercredi un décret donnant le coup d'envoi, largement symbolique à ce stade, au projet de construction d'un mur renforcé le long de l'immense frontière avec le Mexique. Commentant l'annulation de la rencontre avec son homologue mexicain, il a estimé qu'elle aurait été «stérile». La veille, M. Peña Nieto avait condamné l'initiative américaine qui, «au lieu de nous unir, nous divise». «Nous allons maintenir les lignes de communication ouvertes», a tempéré le porte-parole de la Maison-Blanche. L'idée d'une taxe sur les importations a provoqué la consternation des élus attachés au libre-échange, une sensibilité très représentée chez les républicains. «Les tarifs (douaniers) sont une taxe sur les familles américaines», a estimé le sénateur républicain Ben Sasse. Mais dans les couloirs du séminaire annuel des républicains du

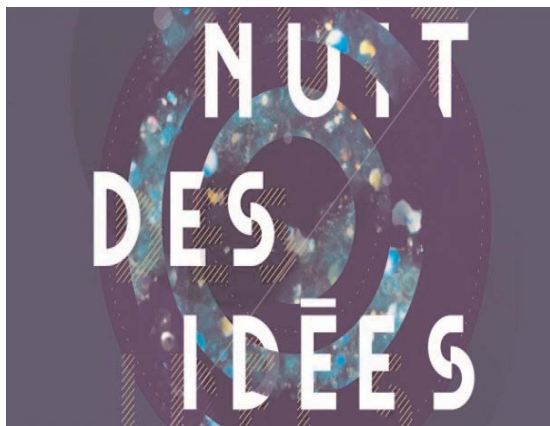
Congrès, à Philadelphie, on expliquait que l'annonce fracassante correspondait en réalité au grand projet de réforme fiscale qui doit voir le jour en 2017, censé remettre à plat la façon dont les entreprises sont taxées selon qu'elles produisent aux États-Unis ou ailleurs. Sur l'immigration illégale, véritable cheval de bataille de la nouvelle administration, Donald Trump a signé un autre décret mercredi pour appliquer plus sévèrement la législation. Il prévoit de réduire les financements fédéraux de Washington pour les quelque 200 «villes sanctuaires» aux États-Unis qui accueillent depuis des décennies des immigrés clandestins. Le président s'est attiré les foudres des maires démocrates de Los Angeles, New York ou Chicago. Le maire de Miami a en revanche décidé de sortir de la liste des villes «sanctuaires». Le président septuagénaire pourrait aussi décider, dans les jours à venir, de bloquer pendant un mois l'arrivée en Amérique de ressortissants de sept pays musulmans: Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen.



Symbiose

Alger accueille «La nuit des idées»

■ Rencontres-débats, expositions, performances et spectacles musicaux se sont tenus dans la nuit de jeudi à vendredi dans plusieurs espaces culturels de la capitale, dans le cadre de la manifestation «La nuit des idées», favorisant la rencontre entre le public et les artistes, créateurs et philosophes.



Par Adéla S.

Le thème «Un monde commun», fil rouge de cette manifestation, s'est décliné à la Cinémathèque d'Alger par une exposition du photographe Nassim Rouchiche, intitulée «Ça va waka» (ça va aller), une collection de scènes de vie taillée dans le quotidien de migrants subsahariens vivant à Alger et caressant le rêve de rejoindre le vieux continent.

L'objectif du photographe a tenté de traduire par l'image et sans artifice l'état d'esprit de ces jeunes pris entre un retour impossible à une vie chez eux et

une promesse outre mer qui s'éloigne de plus en plus, et se contentant de petits boulots dans un immeuble algérois dont ils occupent le sous-sol.

Le public présent à la cinémathèque a également assisté à la projection du film «Héros sans visage», de la réalisatrice péruvienne Mary Jimenez, à l'initiative de l'espace culturel «Les ateliers sauvages».

Le café littéraire «Le sous-marin» a lui aussi abrité une partie du programme de la nuit des idées en organisant un spectacle de rap et de slam animé par les membres de l'association «Sos Culture» dont l'artiste urbain «Sneak» qui a réalisé,

sous les yeux du public, une fresque de calligraphies.

Au milieu des œuvres de l'artiste pop art «El Moustach», l'espace a également accueilli une rencontre sur la sécularisation, animée par le journaliste spécialiste des questions religieuses Said Djabelkheir, le philosophe Smail Mehanna, l'écrivain Rachid Mzara et le journaliste Nassim Brahimi.

Autour de ce thème, les intervenants ont mis en avant le rôle des hommes de culture et des universitaires dans le combat contre «l'extrémisme et l'islam politique dans les sociétés arabes» afin d'asseoir des relations sociales et économiques ainsi qu'un espace public régi de manière «rationnelle».

Le monde commun a également été discuté avec l'écrivain Amin Zaoui qui a animé dans la soirée une rencontre à l'Institut français d'Alger (Ifa) sur «le vivre ensemble». L'Ifa a également proposé à son public de la musique diwan avec «Zaki Project».

Coordonnée à travers le monde par le réseau des Instituts français, «La nuit des idées» s'est tenue cette année simultanément dans une quarantaine de villes pour proposer au public de rencontrer des artistes, chercheurs, philosophes et créateurs.

Outre l'Algérie, la France, l'Espagne, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, la Corée du sud, l'Inde ou encore l'Australie, ont organisé au même moment «La nuit des idées» dans sa 2^e édition.

A. S./APS

Musique

Le groupe «Nessma» en concert à Alger

Le groupe «Nessma», une formation musicale algérienne alliant plusieurs styles, s'est produit jeudi soir à Alger lors d'un spectacle aux sonorités flamenco. Organisé à l'Institut Cervantès d'Alger dans le cadre de la 2^e édition de la manifestation «La nuit des idées», le spectacle a drainé un public nombreux venu découvrir, pour certains, et retrouver, pour d'autres, ce groupe qui se distingue par sa tendance musicale alliant moderne et traditionnel par la combinaison de plusieurs styles

comme le flamenco, le chaabi et l'andalou.

Dirigé par le soliste Mehdi Kacem, le groupe, composé de quatre musiciens, a gratifié le public de plusieurs titres puisés dans divers répertoires musicaux. En solo ou en chœur, le groupe a revisité des titres des Gipsy King, un célèbre groupe qui s'est fait connaître par son genre flamenco. «No volvere» et «Jobi joba» sont entre autres chansons de ce groupe parfaitement rejouées lors de cette soirée prolongée tard dans la nuit.

Puisant dans l'andalou, le groupe fondé en 2010 a emmené un public exquis dans un voyage musical alliant flamenco, chaabi et andalou. La troupe a été fortement applaudie lorsqu'elle a revisité «Koum tara», un chef-d'œuvre de la musique andalouse repris par de grands artistes algériens ou encore «Ya rayeh», une des plus célèbres chansons sur l'exil de l'interprète du chaabi Dahmane El Harrachi.

Après, l'écrivain et journaliste italien, Bruno Arpaia, a

présenté son dernier ouvrage «Qualcosa, là fuori». Pour sa part, Arianna Obinu, journaliste spécialisée dans les questions de l'immigration vers l'Italie, a présenté son ouvrage «Harraga» sur les immigrants clandestins.

Initié par l'Institut français, «La nuit des idées» réunit des intellectuels, chercheurs, artistes invités à débattre dans plusieurs pays du monde. Elle vise, selon ses promoteurs, à favoriser l'échange, le débat et la libre circulation des idées.

Racim C.

Salle Ibn-Zeydoun

Le groupe de jazz-pop «Dam'nco» galvanise le public algérois

Le groupe de musique jazz-pop «Dam'nco» a galvanisé jeudi soir le public algérois, dans un concert-événement prolifique, marqué par le talent et la virtuosité des instrumentistes qui ont rendu des pièces de grande qualité, travaillées au quart de soupir et à la quadruple croche.

Le public survolté de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El-Feth (Oref) est venu nombreux apprécier le rendu de six musiciens de renom, époustouflants de technique et de musicalité, réunis autour d'un répertoire bien ancré dans son époque et résolument tourné vers le jazz moderne.

Durant deux heures, Michael Lecoq et Fred Dupont aux claviers, Michel Alibo à la basse, Yann Negrit à la guitare et Stéphane Edouard à la percussion, dirigés par le batteur et leader du groupe, Damien Schmitt, ont enflammé la salle, avec des pièces aux mélodies nirvaniques, reposant sur une harmonisation recherchée, aux intervalles larges ou dissonants.

Sur des rythmes composés, alternant cadences binaires et ternaires, les instrumentistes ont fait montre de toute l'étendue de

leurs talents respectifs, dans des titres inspirés par les ambiances des quartiers de Paris, exploitant chaque mesure dans ses moindres espaces mélodiques et valeurs rythmiques.

Les pièces, «From Paris With Love», «XVIII^e arrondissement», «Tour Eiffel», «Catacombes», «Barbès», «Under the Bridge» et «French Kiss», montées dans la diversité des styles et variations modales, ont envoûté l'assistance dans un «Groove» récurrent, qui incite au déhanchement et au surpassement de soi.

«Nous sommes ravis de nous retrouver parmi vous ce soir», a lancé Damien Schmitt au public, dans une atmosphère de grands soirs créée également par l'effet de la fumée et la puissance des projecteurs soumis au filtrage feutré des gélamines, aux déclinaisons multicolores.

Dans des tours d'improvisation individuels, les musiciens ont ébloui les spectateurs, tutoyant les difficultés techniques par des envolées phrasiques endiablées, rendues sur des supports rythmiques irréguliers.

Ainsi, dans «Barbès», pièce brillamment exécutée par Michael Lecoq au synthé-guitare

réglé aux sonorités de l'harmonica, le rythme commence d'abord dans la douceur sur une pulsion ternaire en 6/8, puis il passe en valse-jazz (3/4), étape intermédiaire pour préparer le refrain qui interviendra dans une cadence binaire, dans un esprit bien ramené aux intonations élevées.

Le titre «Catacombes», annoncé par le son distors de la guitare posée parler, a quant à lui été rendu dans une mise en scène macabre, où les musiciens aux mines graves cachées par les larges capuches de leurs accoutrements de couleur sombre, sont entrés avec une épée lumineuse, rappelant la série «Star Wars». Damien Schmitt, évoluant également dans des appels-réponses avec ses musiciens, a enchanté l'assistance avec Michel Alibo, Stéphane Edouard, Fred Dupont et Yann Negrit, qui ont également eu à commettre de belles escapades provoquant l'euphorie chez le public.

Né d'une famille de musiciens, Damien Schmitt a commencé à découvrir le rythme avec son père, avant de commencer tout jeune homme qu'il était devenu à se forger une soli-

de réputation dans le milieu du jazz fusion.

Il accompagne Jean-Luc Ponty, Alain Caron, Dominique Di Piazza, Khaled et autres grands noms de la musique et remplace Paco Sery, célèbre batteur du groupe «Sixun», avant de partir en tournée à travers le monde et séjourner à Los Angeles.

En 2015, de retour à Paris, il crée «Dam'nco», formation au «nouveau visage survolté du Jazz-pop français», représentant, avec une musique ponctuée par d'explosives improvisations, le «métissage de la France du 21^e siècle et son multiculturalisme».

En novembre 2015, «From Paris with Love», le premier album CD/DVD de «Dam'nco», enregistré en public dans les conditions du «Live», sort sur le marché.

Le concert du groupe de Jazz-pop «Dam'nco» a été organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) qui commence l'année 2017 avec «une programmation bien réussie», de l'avis d'un spectateur.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Basilique de Notre Dame

d'Afrique :

Jeu 21 février 2017 à

19h30 :

Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

Cinéma Issers (Boumerdes)

Cycle Fatma-Zohra Zamoum

Du 23 au 28 janvier :

2 films : La pelote de laine et Le docker.

Du 30 janvier au 4 février :

3 films : Leçon de choses ;

Renvoi d'appel et La corde.

Galerie Ezzou'art du Centre

commercial & de Loisirs de

Bab Ezzouar :

Jusqu'au 27 janvier 2017 :

Exposition des artistes plasti-

ciennes Fatima Ladjad et

Achab Ouiza sous le thème

«Nuances aux femmes».

Musée national d'art moderne

et contemporain d'Alger :

Jusqu'au 31 mars 2017 :

Exposition de mangas à l'oc-

casion du 10^e anniversaire de

la maison d'édition algérienne

Z-Link.



Coup-franc direct

L'heure est à la mobilisation

Par Mahfoud M.

Même si certains avouent qu'il y a des priorités, n'empêche que la réorganisation de la balle ronde nationale en est une aussi et à laquelle il faudra accorder une attention particulière. Pour éviter les erreurs du passé et effacer ces échecs à répétition, tout le monde doit prendre conscience qu'il faut agir et vite pour relancer la discipline. L'heure est donc à la mobilisation pour les acteurs de la balle ronde nationale qui doivent être au rendez-vous de l'histoire, chacun dans son champ d'intervention. Si les experts et autres techniciens doivent proposer des solutions pour une sortie de crise, les membres de l'AG auront, eux, au mois de février prochain ou mars une responsabilité historique pour l'élection d'un nouveau patron de la FAF qui puisse vraiment relancer la machine. Mohamed Raouraoua ne peut plus assumer cette responsabilité. Il a consommé son échec avec cette élimination précoce de la CAN 2017 et n'a pas réussi, surtout, à remporter le moindre titre africain avec tous les milliards engloutis. Il faudra une personnalité capable de mener l'instance nationale vers de nouveaux succès, qui puisse avoir un programme de travail bien clair avec une relance de la formation et l'aide au football amateur qui souffre et qui n'a rien reçu malgré l'aisance financière de la FAF.

M. M.

Stade rennais M'Bolhi débutera lundi

LE GARDIEN de but international algérien, Rais M'Bolhi, qui s'est engagé avec le Stade rennais, rejoindra sa nouvelle équipe lundi prochain, a indiqué l'entraîneur Christian Gourcuff jeudi lors d'un point de presse. M'Bolhi a paraphé un contrat d'une durée d'un an et demi avec le Stade rennais, avait annoncé le club de L1 lundi dernier. Le Stade rennais, qu'entraîne l'ancien sélectionneur d'Algérie, le Français Christian Gourcuff, sera le 13^e club où jouera M'Bolhi. Il avait évolué dans plusieurs championnats en Europe, au Japon et aux Etats-Unis. Blessé, M'Bolhi avait manqué les deux derniers matchs de la sélection algérienne contre la Tunisie (1-2) et le Sénégal (2-2) lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 qui se déroule au Gabon. Son compatriote et coéquipier en club Rami Bensebaini est attendu quant à lui vendredi au centre d'entraînement Henri-Guérin, selon l'ancien coach de la sélection algérienne. Le défenseur algérien avait manqué le dernier match des Verts contre le Sénégal à la CAN-2017 à cause d'une blessure contractée face à la Tunisie.

COA

Le musée olympique, une fierté pour le sport national



LE MUSÉE olympique algérien, situé en face de la salle Harcha (Alger), a été inauguré jeudi par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, et le wali de la capitale, Abdelkader Zoukh, en présence de plusieurs personnalités du sport africain. Implanté sur une superficie de 521 m², le siège, composé d'un rez-de-chaussée et de sept étages (R+7), abrite également l'Académie olympique des jeunes talents. «C'est un magnifique lieu de mémoire du sport et de l'olympisme algérien qui permet au visiteur de revenir sur les exploits de nos champions», a déclaré à la presse le premier responsable de la capitale, Abdelkader Zoukh. La seule Coupe d'Afrique des nations de football, remportée à Alger en 1990 par les Verts, a été exposée à l'entrée du musée, attirant une grande attention des premiers visiteurs. Le projet a coûté 230 millions de dinars et le Comité international olympique (CIO) a fait un don de 110 000

dollars US pour la réalisation de cette infrastructure, donnant sur la rue Larbi-Zekkal (Sidi M'hamed). La wilaya d'Alger a également contribué financièrement à la réalisation de ce projet. «La particularité du musée est l'autonomie dans sa gestion. Il vient consolider les acquis du sport algérien et signer une nouvelle page dans le cadre de la préservation de l'histoire du mouvement sportif national», s'est félicité le patron du COA, Mustapha Berraf. «Pour la baptisation du musée, des noms ont été proposés et la décision sera prise par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, président d'honneur du COA», a ajouté Berraf. Le «symbole» Yamani pour gérer ce lieu d'histoire La gestion du musée olympique, réalisé par une entreprise turque, a été confiée à l'ancien gymnaste international, Mohamed Yamani. «Chacun de nous doit se rendre compte du moment extraordinaire que nous sommes en train de vivre, car à partir de cet instant nous entamons réellement la préservation de la mémoire sportive de l'Algérie», a indiqué Yamani, premier athlète ayant représenté l'Algérie aux jeux Olympiques, à l'occasion des JO-1964 à Tokyo.

Ligue I Mobilis (17^e journée) Le MCA pour remporter le derby et consolider sa place

■ Deux matchs comptant pour la 17^e journée de la Ligue I Mobilis se joueront aujourd'hui. Il s'agit du derby algérois, MCA-USMH, et de la rencontre USMBA-CAB.

Par Mahfoud M.

Le leader et champion d'hiver, le Mouloudia d'Alger, tentera donc de conforter sa place de leader en venant à bout de son adversaire et rival harrachi. Après un stage en Espagne, les Mouloudéens reviennent plus renforcés sur tous les plans et ont l'intention de démontrer qu'ils restent déterminés à continuer sur leur lancée après une phase aller parfaite pour eux. Les poulains de Mouassa n'ont pas droit à l'erreur sur ce coup, surtout qu'ils savent que leurs fans ne leur pardonneront pas une contre-performance dans les derbys. Toutefois, le Doyen doit faire très attention à cette équipe harrachie qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui fera tout son possible pour sortir de la crise dans laquelle elle se trouve, après le dernier échec à domicile face à l'USMBA. Les coéquipiers de Younes savent qu'une autre contre-performance pourrait compliquer davantage leur mission, c'est pour cela qu'ils souhaitent s'en sortir au moins avec un nul. En tout cas, ils se donneront à fond lors de ce



Le MCA décidé à l'emporter face aux Harrachis

match pour revenir avec le meilleur résultat possible. Dans l'autre match de cette journée, l'USM Bel-Abbès donnera la réplique dans son stade du 24-Février au CA Batna, avec la ferme intention de l'emporter et continuer sur sa belle lancée après son succès à l'extérieur face à l'USMH. Les gars de la Mekerra devront quand même se montrer très prudents face à cette coriace équipe batnéenne. Il faut savoir, en effet, que le CAB a battu lourdement l'OM sur le score de (3/0) dans son antre du 1^{er}-Novembre de Batna et envisa-

ge de revenir avec un résultat probant de cette sortie, ce qui lui permettrait de consolider sa position. A noter que quatre matchs comptant pour cette journée ont été reportés en raison de la participation de l'EN militaire aux Mondiaux, éliminée en quarts de finale par l'Egypte.

M. M.

Le programme :
Samedi 28 janvier 2017 à 16h :
MCA-USMH
USMBA-CAB

Quarts de finale de la CAN

Sénégal-Cameroun, une finale avant la lettre

Les quarts de finale de la CAN débutent ce samedi avec deux matchs au programme qui verront la Tunisie croiser le fer avec le Burkina Faso et le Sénégal donnera la réplique au Cameroun. Les Tunisiens qui se sont extirpés du groupe B, où se trouve notre équipe nationale, partent avec les faveurs du pronostic face aux Etalons du Burkina, surtout qu'ils ont montré de grandes dispositions lors de la phase des poules. Les Aigles de Carthage ont l'intention de continuer leur aventure et pour cela ils savent qu'ils se doi-

vent de l'emporter face aux Burkinabés. Mais ils doivent prendre leurs précautions devant cette équipe des Etalons qui ne se laissera pas faire et qui se donnera à fond pour décrocher son ticket pour les demi-finales. Dans l'autre match qui se jouera dans la soirée, il s'agira d'une finale avant la lettre, qui opposera deux grandes nations de football, à savoir le Sénégal et le Cameroun. Ces deux équipes sont données comme favorites pour le sacre final. Le Sénégal qui a réussi presque un sans-faute en phase de poules

est dans une excellente forme et souhaite continuer sur cette lancée. Toutefois, en face il y aura les Lions Indomptables du Cameroun qui même s'ils sont en phase de recomposition, sont décidés à aller le plus loin possible dans cette CAN et à se refaire donc une santé. Le suspense sera sûrement au rendez-vous pour dans ce match. M.M.

Le programme :
Samedi 28 janvier 2017 :
Burkina Faso-Tunisie (17h)
Cameroun-Sénégal (20h)

L'Algérie termine 10^e au tournoi

LA SÉLECTION algérienne de football, éliminée dès le premier tour de la 31^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017), termine à la 10^e place à l'issue de la phase de poules du tournoi qui se déroule au Gabon, selon le classement établi par la Confédération africaine de football (CAF). Avec deux nuls contre le Zimbabwe et le Sénégal sur le même score (2-2) contre une défaite face à la Tunisie (2-1), la sélection algérienne totalise deux petits points sur neuf possibles et une différence de buts de -1. L'Algérie est devancée par le Gabon (pays hôte) également sorti à la surprise générale au premier tour. Les Panthères ont récolté trois points en trois rencontres disputées. La seizième et dernière place de la CAN-2017 est occupée par

l'Ouganda avec 1 point à l'occasion de son retour à la compétition après plusieurs années d'absence. Quant à la Guinée-Bissau qui disputait la première CAN de son histoire, elle termine à la 13^e position avec un point obtenu contre le Gabon (1-1) lors du match d'ouverture. Kabananga meilleur buteur du 1^{er} tour, Slimani et Mahrez co-dauphins L'attaquant de la RD Congo, Junior Kabananga, a terminé meilleur buteur du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017, clôturé mercredi au Gabon, avec trois réalisations. Kabananga (28 ans) a marqué un but dans chacune des trois sorties de son équipe face au Maroc, à la Côte d'Ivoire et au Togo, contribuant grandement à la première place acquise par la RD Congo dans son

groupe C avec 7 points, devant le Maroc (6 pts), la Côte d'Ivoire (2 pts) et le Togo (1 pt). Cinq joueurs arrivent en deuxième position au classement des buteurs à l'issue du premier tour avec deux réalisations chacun, parmi eux les deux attaquants algériens Riyad Mahrez et Islam Slimani, pensionnaires de Leicester City, champion d'Angleterre en titre. Les trois autres co-dauphins sont Sadio Mané (Sénégal), Naim Sliti (Tunisie) et Rachid Alioui (Maroc). Parmi ces six buteurs, seuls Mahrez et Slimani sont déjà hors course après l'élimination dès le premier tour de l'Algérie. Kabananga, Mané, Sliti et Alioui, dont les sélections respectives sont qualifiées aux quarts de finale, peuvent aspirer à améliorer leur total de buts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Décès

Belaib inhumé aujourd'hui à Chéraga

LA DÉPOUILLE du ministre du Commerce, Bakhti Belaib, sera inhumée aujourd'hui en début d'après-midi au cimetière de Chéraga (Alger), a appris l'APS hier auprès de son entourage. Le défunt est décédé jeudi soir dans un établissement hospitalier à Paris (France) des suites d'une longue maladie. En poste de ministre depuis juillet 2015, en remplacement d'Amara Benyounés, feu Bakhti Belaib suivait un traitement médical depuis le 18 janvier en cours, alors que le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, avait été désigné pour assurer l'intérim du ministère du Commerce. M. Tebboune et l'ensemble du personnel du secteur «très attristés» par ce décès, ont présenté à la famille du défunt leurs «sincères condoléances», à travers un communiqué publié sur le site du ministère du Commerce. Né le 22 août 1953 à Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt, Bakhti Belaib, marié et père de trois enfants, était diplômé en sciences commerciales de l'Institut national de commerce (juin 1977). Il avait occupé plusieurs postes de responsabilité dans le département du commerce, comme sous-directeur au ministère du Commerce (décembre 1982 - juillet 1989), directeur central au commerce (juillet 1989 - août 1990), directeur général de l'organisation commerciale (août 1990 - octobre 1991), avant d'assumer les fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère de la PME (novembre 1992 - avril 1994). Par la suite, il avait été chargé de mission auprès du Chef du gouvernement (avril 1994 - septembre 1996). Egalement membre du Conseil national du rassemblement national démocratique (RND), Belaib avait occupé, pour la première fois, le portefeuille de ministre du Commerce entre septembre 1996 et décembre 1999. Il a été le premier responsable algérien à avoir conduit la délégation algérienne lors du 1^{er} round de négociation pour l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). H. Y.

Espagne/Coupe du Roi

Choc Atletico Madrid-Barça en demi-finale

L'ATLETICO MADRID et le FC Barcelone se retrouveront début février en demi-finale de la Coupe du Roi, selon le tirage effectué hier, avec un match aller programmé au stade Vicente Calderon et le retour au Camp Nou. Dans l'autre demi-finale, le Celta Vigo recevra le Deportivo Alaves à l'aller et se déplacera au Pays basque pour la seconde manche. Cette affiche entre l'«Atleti» et le Barça promet des étincelles : en avril dernier, les «Colchoneros» avaient dompté les Catalans en quart de finale de Ligue des champions (1-2, 2-0) sur leur route jusqu'à la finale. Mais le Barça, double tenant de la Coupe du Roi, reste le grand spécialiste de cette compétition,

dont il détient le record de victoires (28 trophées). Et l'équipe blaugrana avait éliminé le club madrilène il y a deux ans en quart de finale de cette même épreuve (1-0, 3-2). Au passage, cette double confrontation risque d'entraîner une débauche d'énergie importante pour les deux clubs, engagés mi-février en huitièmes de finale aller de Ligue des champions. Le Barça affrontera le Paris SG le 14 février, tandis que l'Atletico sera opposé à Leverkusen le 21 février. Les affiches des demi-finales (matchs aller autour du 1^{er} février, matches retour vers le 8 février) : Atletico Madrid - FC Barcelone Celta Vigo - Deportivo Alaves. Racim S.

Barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou)

Le taux de remplissage atteint 45%

UN APPORT supplémentaire d'eau, estimé à un peu plus de 18 millions de m³, a été enregistré au niveau du barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à la faveur des pluies qui se sont abattues sur la région durant ces derniers jours, selon l'antenne locale de l'Agence nationale des

barrages et transferts (Anbt). S'exprimant sur les ondes de la radio locale, la responsable de l'Anbt à Tizi Ouzou, Soraya Alik, a précisé que le taux de remplissage du barrage de Taksebt, qui était à moins de 38% en décembre dernier, a atteint actuellement 45%. Hamid M.

Librairie Chaïb Dzair

Vente dédicace de «La Route de l'or» de Mohammed Balhi

LES EDITIONS ANEP vous convient à la présentation du beau livre «La Route de l'or», par son auteur Mohammed Balhi, suivie d'une vente dédicace le samedi 28 janvier 2017 à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzair, sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre. Le public est cordialement convié

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ALGERIE FIGURE PARMIS LES DERNIERS DU CLASSEMENT



Louvis

Djalou@hotmail.com

Ministère de la Défense nationale

Réunion avec les représentants des rappelés du service national

■ Une réunion de travail regroupant les représentants du ministère de la Défense nationale et des rappelés du service national dans le cadre de la mobilisation, appliquée durant la période de 1995 à 1999, s'est tenue jeudi au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), a indiqué hier un communiqué du MDN.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre des efforts consentis pour la prise en charge des préoccupations sociales de la catégorie des rappelés du service national dans le cadre de la mobilisation, appliquée durant la période de 1995 à 1999, et découlant de l'intérêt particulier que M. le Général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, accorde à cette catégorie, une réunion de travail s'est tenue, le 26 janvier 2017, au niveau du Cercle national de l'Armée à Béni Messous, avec des représentants de cette catégorie, venus de trente wilayas des quatre coins du pays», note

la même source. «Cette rencontre a permis aux représentants du ministère de la Défense nationale d'être à l'écoute de leurs préoccupations et doléances avant d'examiner le déroulement de l'opération de traitement et de régularisation des dossiers, le taux d'invalidité et les pensions de retraite, ainsi que les recours présentés». Le MDN fait savoir, à ce propos, que «cette opération a atteint sa dernière phase, dont le taux de traitement des dossiers déposés est de 95%», précisant que l'opération «demeure toujours en cours jusqu'au mois de juin 2017, délai de sa clôture». Les représentants de cette catégorie ont exprimé, à l'occasion, leur «satisfaction» quant à «la cadence d'avance-

ment de l'opération de traitement et de régularisation de leurs dossiers, comme ils ont exprimé leur remerciement et gratitude quant aux efforts fournis par les services médico-sociaux compétents et l'intérêt qu'ils portent à la régularisation de leurs dossiers, afin de faire valoir leurs droits», relève le communiqué. Cela «dénote de la détermination affichée par le ministère de la Défense nationale à concrétiser ses engagements, notamment envers les citoyens qui ont répondu à l'appel de la patrie et participé au rétablissement de la sécurité et de la quiétude à travers le territoire national», ajoute-t-on.

S. O./APS

En mission dans un village isolé par la neige à Béjaïa

Un ambulancier de la Protection civile a vu son permis retiré

Un ambulancier de la Protection civile, en mission officielle, a vu son permis retiré au début des intempéries qui avait affecté la wilaya les jours précédents, soit le 17 du mois en cours. Le chauffeur de l'ambulance évacuait alors une dame enceinte vers le centre de santé de la commune de Tamridjt, ceci depuis le village Tala Atta, un village qui était isolé par la neige ce jour-là. Le retrait du permis a eu lieu suite «un léger accident» avec un autre

véhicule mobilisé sur la chaussée, partiellement recouverte de neige. «La mission de secours qui était très difficile à cause des conditions climatiques défavorables avait été effectuée suite à un appel téléphonique des services de sécurité depuis la ville de Béjaïa», nous a expliqué le concerné. L'ambulancier qui a pris contact avec nous pour «contester» ce retrait de permis nous explique que «la collision avec l'autre véhicule était sans gravité, puisque je

roulais doucement vu les nombreuses voitures immobilisées sur la chaussée et les conditions climatiques très difficiles». L'accident, nous dit-il, «a eu lieu lorsque j'ai amorcé un long virage, au lieudit Aït Aïssi, dans la commune d'Aït Smaïl». «Il est dû, ajoute-t-il, à la non maîtrise de mon véhicule à cause de la neige et du verglas qui recouvraient la route tout simplement ce jour là et que le retrait de permis n'avait aucune raison d'avoir lieu». Pour lui, la raison invo-

quée par l'agent pour justifier le retrait de son permis, à savoir l'excès de vitesse ou non réduction de la vitesse, était «sévère» puisque la situation était «exceptionnelle», ajoute notre interlocuteur qui affirme que «l'ambulance avait été immobilisée sur place avec le malade qui était mal en point (elle crachait du sang) pendant 30mn en dépit de ma contestation».

H. C.